

Nicolas LOMBART

LE CARDINAL DE LORRAINE, « MÉCÈNE » DE RONSARD ?
DE LA TRANSFORMATION À LA SUBVERSION
D'UN MODÈLE HORATIEN

Plus que les autres poètes de sa génération, avec plus d'ambition et sans aucun doute plus d'« audace » (pour reprendre un terme qu'il utilise souvent lui-même) Ronsard s'est employé à célébrer Charles de Guise, le cardinal de Lorraine (1525-1574), l'une des deux grandes figures de la famille des Guise (avec François, duc de Guise), dont le rôle politique et spirituel fut prépondérant entre 1550 et 1560 : considéré comme le chef de l'Église gallicane, il fut à la fois l'un des principaux conseillers des rois Henri II et François II, et le patron de la plupart des prélats de cour entre ces deux dates. Partisan d'une position de plus en plus intransigeante à l'égard des Réformés, il connut une disgrâce relative sous Charles IX, tout en gardant une très grande influence dans les milieux ecclésiastiques. Sans être un protégé direct du cardinal de Lorraine, Ronsard cherche à attirer ses faveurs avec toujours plus de persévérance, entre 1550 et 1561 environ, à travers onze pièces¹ qui attestent une importante variété de tons et de formes poétiques². Ce faisant, le poète vendômois fait bien plus que mobiliser toutes les ressources de la louange, « il pl[ie] le grand lyrisme de célébration qu'il a inventé aux intentions plus secrètes d'une éloquence délibérative elle-même mise au service d'un art de la sollicitation »³. En quoi la relation de Ronsard au cardinal de Lorraine relève-t-elle d'un modèle horatien ? Ou, pour être plus précis, en quoi la représentation poétique que propose Horace de son lien à Mécène nourrit-elle les poèmes adressés par Ronsard à Lorraine ? On verra que, si le rapprochement paraît d'abord naturellement s'imposer (compte tenu de l'importance d'Horace mais aussi de la figure de Mécène dans l'œuvre de Ronsard dès 1550), il n'apparaît en fait que dans le *détail* des pièces adressées au cardinal de Lorraine, la logique de la sollicitation imposant selon toute vraisemblance à la fois un émiettement et une transformation – pour ne pas dire une subversion – du modèle poétique et éthique du rapport au Grand établi par Horace.

¹ L'ode « À Charles, cardinal de Lorraine » (*Les Odes*, I, 4, 1550), l'« Hymne de la justice » (*Les Hymnes*, 1555), l'« Epistre à tresillustre prince Charles cardinal de Lorraine » (*Le second livre des Hymnes*, 1556), le sonnet « Delos ne reçoit point d'un si joyeux visage » (*La Nouvelle continuation des Amours*, 1556), les sonnets « Le monde ne va pas, comme dict Epicure », « Le fils d'un père prend sa forte naissance » et « Prelat, bien que nostre age aille tout de travers » (*Le second livre des Meslanges*, 1559), *L'Hymne de tresillustre prince Charles cardinal de Lorraine* et sa *Suyte [...]* (1559), le sonnet « Monseigneur, je n'ay plus ceste ardeur de jeunesse » (*Œuvres*, 1560) et enfin *Le Procès* (publié en 1565, mais sans doute composé vers 1561). En 1553, Ronsard adresse au cardinal sa « Harangue du duc de Guise » (*Cinquième livre des Odes*) et, sans que la pièce lui soit directement adressée, il le mentionne longuement – sous le nom de « Charlot » – dans le *Chant pastoral* publié en 1559 à l'occasion du mariage de Charles III de Lorraine et de Claude de France. Toutes les citations renverront à l'édition des *Œuvres complètes* par Paul Laumonier, Paris, STFM, à partir de 1914, 20 vol., notée désormais Lm, n° de t. et n° de v.

² Voir sur ce point l'excellente synthèse de J. Balsamo, à laquelle la présente étude doit beaucoup : « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », *L'éloge lyrique*, éd. A. Génétiot, Nancy, P. U. de Nancy, 2008, p. 63-80. Sur l'action politique et culturelle du cardinal de Lorraine voir, outre les références données par J. Balsamo p. 63 n. 1, l'étude de B. Pierre, « Le cardinal-conseiller Charles de Lorraine, le roi et sa cour au temps des premières guerres de Religion », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, hors-série n°6, 2010, p. 14-28.

³ J. Balsamo, « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », p. 63.

LEGITIMITÉ ET LIMITES DU RAPPROCHEMENT

On sait que, chez Ronsard, Horace est d'emblée convoqué (avec Pindare) comme modèle du poète lyrique, c'est-à-dire tourné vers la louange, et surtout comme celui qui « le premier » s'est engagé sur un « sentier nouveau ». L'épître « Au lecteur » des *Quatre premiers livres des Odes* (1550) constitue en ce sens une sorte de matrice permettant de définir la position lyrique initiale – ou inaugurale – de Ronsard : « Quand tu m'appelleras le premier auteur Lyrique François, et celui qui a guidé les autres au chemin de si honneste labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois [...]. Desirant [...] m'approprier quelque louange, encores non connue, ni attrapée par mes devanciers, et ne voiant en nos Poëtes François, chose qui fust suffisante d'imiter : j'allai voir les étrangers et me rendi familier d'Horace, contrefaisant sa naïve douceur »⁴. Ce passage reprend en les amplifiant les v. 21-22 de l'épître I, 19 où Horace, s'adressant à Mécène, revendique la radicale primauté de son travail⁵. Dans la mesure où Ronsard pouvait trouver chez Horace une posture propre à le faire remarquer, il est légitime de rechercher dans l'œuvre du poète latin des « lieux » nourrissant la relation aux Grands susceptibles d'avoir été repris par le poète français. Dans le cas des pièces consacrées au cardinal de Lorraine, trois éléments viennent en apparence soutenir cette intuition d'une prégance possible du modèle horatien.

En premier lieu, la célébration par Ronsard du cardinal de Lorraine présente, entre 1550 et 1561 (ou 1565 si l'on tient compte de la publication du *Procès*), une continuité certaine, accentuée par le fait que le dédicataire se trouve toujours dans une position éminente : juste derrière les membres de la famille royale dans les *Odes* de 1550 et les *Hymnes* de 1555 ; dans une forme d'équilibre avec le cardinal de Châtillon à la fin du *Second livre des Hymnes* de 1556 ; comme seul dédicataire dans les plaquettes de l'*Hymne*, de la *Suyte de l'Hymne*, et du *Procès*⁶. Mécène possède la même position éminente chez Horace où, comme dédicataire, il est une sorte de figure d'ouverture dans les *Satires* (I, 1), les *Odes* (I, 1) et les *Épîtres* (I, 1). De même, la fin de la relation est marquée par un arrêt brusque : le cardinal après sa disgrâce n'est plus célébré par Ronsard ; Mécène disparaît au profit d'Auguste dans le 4^e livre des *Odes* et le 2^e livre des *Épîtres*. Ensuite, la variété des pièces et des tons chez Ronsard rappelle en partie celle d'Horace dans les pièces adressées à Mécène avec *grasso modo* une même division en trois ensembles génériques – dont seule diffère la succession : des « odes »⁷, des « épîtres »⁸ et des « satires »⁹. Enfin, le cardinal de Lorraine est explicitement comparé à

⁴ Lm I 43-44.

⁵ *Ep.*, I, 19, v. 21-22 : *Libera per vacuum posui vestigia princeps, / non aliena meo pressi pede. Qui sibi fidet, / dux reget examen* ; « J'ai, avant tous les autres, porté de libres pas dans un domaine encore vacant. Mon pied n'a point foulé les traces d'autrui. Qui aura confiance en soi prendra la tête et conduira l'essaim » ; toutes les traductions sont de F. Villeneuve). Ce discours sur la *nouveauté* est en fait développé jusqu'au v. 35.

⁶ Dans les *Odes*, l'ode au cardinal suit celles adressées au roi, à la reine et à Marguerite de France, sœur du roi ; dans les *Hymnes* de 1555, l'*Hymne de la Justice* suit l'*Hymne de Henri II*, et précède *Le Temple*, dédié à Châtillon ; l'épître concluant le *Second livre des hymnes* de 1556 fait écho à celle adressée à Châtillon en ouverture des *Hymnes* de 1555.

⁷ Voir Horace, *Carm.*, I, 1, XX ; II, XII, XVII, XX ; III, VIII, XVI, XXIX. Si Ronsard n'adresse qu'une seule « ode » au cardinal (*Odes*, I, IV), l'*Hymne de la Justice* relève bien cependant du grand lyrisme encomiastique ; de même, les différents sonnets du poète français – où se mêlent la louange et la poésie de circonstance, sauf dans le sonnet de 1560 – rappellent les « petites odes » d'Horace à Mécène qui présentent le même mélange (I, XX ou III, VIII).

⁸ Voir Horace, *Ep.*, I, 1, VII et XIX. Là encore, si Ronsard n'adresse strictement qu'une seule « épître » au cardinal (en 1556), on notera que l'*Hymne* et sa *Suyte* (1559) ainsi que le *Procès* (1565) relèvent en partie, formellement et discursivement, de l'épître en vers.

Mécène, à au moins quatre reprises (dans l'*Épître* de 1556 et dans l'*Hymne* de 1559), dont une fois où il paraît même en quelque sorte « accomplir » la figure de Mécène en tant que protecteur des poètes :

Tu n'es pas seulement favorable seigneur
De ceux à qui la Muse a donné quelque honneur :
Tu leur sers en tout temps d'un asyle prospere,
De secours & d'apuy, de Mecene & de pere.
Je te puis vanter tel, car t'ayant esprouvé
Un pere treshumain au besoin t'ay trouvé¹⁰.

Ce passage, on le verra, fait apparaître un certain nombre de mots clés définissant la relation Horace/Mécène : *asyle*, *secours*, *apuy*, *pere*, *esprouvé*, et *treshumain*.

Néanmoins, ce rapprochement en surface est en partie démenti par d'autres éléments, à tel point que, en y regardant de plus près, la présence du modèle horatien du rapport aux Grands ne paraît plus tout à fait opératoire, voire contradictoire avec les objectifs affichés de Ronsard, comme si ce dernier – selon son habitude – s'amusait soit à faire jouer certaines références les unes contre les autres soit à brouiller les pistes pour mieux inventer pour lui-même une forme idéale du mécénat.

La référence à Mécène, d'abord, est en partie trompeuse dans la mesure où dans l'*Épître* de 1556, dans l'*Hymne* et sa *Suyte* de 1559, Ronsard demande au cardinal d'intercéder en sa faveur auprès du roi pour aider à la rédaction de *La Franciade* : dans ce contexte épique, le Mécène ici convoqué est donc plus virgilien que proprement horatien. Bien plus, si l'on recense les occurrences du nom Mécène dans l'œuvre de Ronsard, c'est surtout le grand rival du cardinal de Lorraine, Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, qui profite de la comparaison élogieuse : les onze occurrences associées à Coligny, entre 1555 et 1559, reposent notamment sur la tournure plus affective « mon Mécène »¹¹, ou sur celles, particulièrement élogieuses, de « nouveau Mécène »¹², « Mécène tresparfait »¹³ et « patrons

⁹ Voir Horace, *Sat.*, I, I et VI. Chez Ronsard, *Le Procès* présente un certain mélange générique, la pièce relevant d'abord de l'épître (selon J. Balsamo), mais avec une nette dimension parodique et sans doute satirique, dans la mesure où elle s'inscrit dans la tradition de la satire de justice et des genres judiciaires.

¹⁰ Lm IX 70, v. 743-748 (*Hymne de tresillustre Charles*, 1559).

¹¹ Cf. *Le Temple de Messeigneurs le connestable, et des Chastillons. A tresillustre & révérendissime Odet cardinal de Chastillon*, dans *Les Hymnes* (1555) : « Je veux, mon Mecenas, te bastir, à l'exemple/ Des Romains & des Grecz, la merveille d'un Temple » (Lm VIII 72, v. 1-2) ; « Pres de ce Connestable, une marche plus bas,/ Je mettray le portraict de toy mon Mecenas,/ Mon honneur, mon support [...] » (Lm VIII 77, v. 91-93) ; « Ainsy, mon Mecenas, dans ce Temple de gloire/ Je mettray ces portraictz [...] » (Lm VIII 82, v. 197-198). *La Priere à la Fortune. A tresillustre et reverendissime cardinal de Chastillon*, dans *Les Hymnes* (1555) : « Garde donc bien, & ne Poublye pas,/ Cest Amiral, frere à mon Mecenas » (Lm VIII 112, v. 237-238). *L'Hymne de Pollux et de Castor. A Gaspar de Coligny*, dans *Le second livre des Hymnes* (1556) : « C'est l'un de mes seigneurs, puis il est frere aisé/ D'Odet, mon Mecenas, pour lequel je suis né » (Lm VIII 327, v. 783-784 ; prière finale). Sonnet « A Madame Marguerite, duchesse de Savoye », dans la *Nouvelle Continuation des Amours* (1556) : « Ny du Roy, ny de vous, ny de mon cher Mecene/ Je n'ay de quoy me plaindre, aussi je ne m'en plains/ Seulement de Fortune à bon droict me complains [...] / Car je suis assuré qu'elle [Fortune] n'est assez forte/ Pour seule veindre un Roy, & mon Mecene » (Lm VII, 301-302, v. 1-3 et 14).

¹² Cf. Pòde « Au Roy Henri II^e », dans *Le quatriemes livre des odes* (1555) : « Je veus, enyvré de vos eaus, / Chanter deus Achilles nouveaux [Montmorency et Gaspard de Coligny],/ Et un autre nouveau Mecene [Odet de Coligny] » (Lm VII 91, v. 16-18). Voir aussi l'*Épître. A tresillustre & révérendissime Odet cardinal de Chastillon* » des *Hymnes* (1555) : « Et qui moins envers moy ne te monstres humain, / Que feist envers Maro ce Mecenas Romain » (Lm VIII 3, v. 6).

¹³ Cf. le *Discours contre Fortune. A Odet de Colligny, cardinal de Châtillon*, dans *Les Meslanges* (1559) : « A vous donc je me plains, Mecene tresparfait,/ Du miserable tort que Fortune me fait » (Lm X 17, v. 23) et « Donne nous

des poètes »¹⁴, qui ne sont jamais utilisées à propos du cardinal de Lorraine. Il y a bien chez Ronsard mise en scène d'une rivalité autour du *nom* Mécène – dont on notera qu'il est à la fois nom propre (sous la forme *Maecenas* et *Mecenas*) et antonomase (sous la forme *Mécène*), comme l'indique un vers de l'*Épître* de 1556 : « Les Princes bienfaiteurs se surnomment de luy »¹⁵.

De plus, aucune pièce adressée au cardinal de Lorraine ne paraît avoir pour source directe une des pièces adressées par Horace à Mécène – et d'une manière générale Horace est peu présent comme source explicite dans les poèmes au cardinal. Au contraire, on notera que la seule imitation avérée (relevée par Paul Laumonier) d'une pièce d'Horace adressée à Mécène se trouve dans un poème adressé à Châtillon (toujours), et non à Lorraine. L'adresse qui ouvre l'*Épître à tresillustre & révérendissime Odet cardinal de Chastillon* (« Mon Odet, mon prelat, mon seigneur, mon confort, / Mon renom, mon honneur, ma gloire, mon support »¹⁶) reprend, en la développant, le v. 2 de l'ode 1 du livre I des *Carmina*¹⁷. Dans tous les poèmes adressés au cardinal de Lorraine, la seule source importante proche de l'esprit horatien est le *Panegyrique de Messala* (attribué à Tibulle), qui inspire l'*Hymne* de 1559, et dont Horace s'est peut-être lui-même en partie inspiré dans ses *Épîtres*.

Enfin, il semble que l'esprit général qui anime la célébration du cardinal soit assez peu horatien, ou pour le dire plus précisément que l'*éthos* du poète, de celui qui loue, soit assez peu horatien. Quand Ronsard mentionne un poète de l'Antiquité pour illustrer son rapport aux Grands (et au cardinal en particulier), il ne s'agit jamais d'Horace : significativement, les noms qui reviennent sont ceux de Pindare, Simonide et Bacchylide... c'est-à-dire des poètes exigeant un « salaire ». Un passage de la *Suyte de l'Hymne* est à cet égard particulièrement significatif :

Le grand Pindare, & Bacchylide aussi
 Au temps passé (Prelat) faisoient ainsi :
 Et Simonide, honneur des grands poètes,
 Avoit chez luy (comme lon dit) deux boëttes¹⁸.

Or, chez Horace, ce qui domine c'est non seulement l'absence explicite de sollicitation (ou de remerciement), mais encore un discours très fort contre l'avarice et la recherche de l'or et, ce faisant, pour l'absolue liberté du poète.

Il convient cependant, pour bien percevoir la position de Ronsard face au modèle horatien du rapport aux Grands, de regarder le détail du texte – celui de Ronsard comme celui d'Horace. Un certain nombre de passages qui, chez le poète français, n'ont pas de source explicite, semblent faire ainsi apparaître des motifs horatiens – parfois très nettement, parfois plus implicitement. De fait, on pourra se demander si, au fond, Ronsard n'utilise pas parfois Horace pour le détourner, en le mettant paradoxalement au service d'un « renversement de la conception traditionnelle du mécénat, [par le] le passage d'un ordre féodal de la faveur à un ordre moderne de la récompense »¹⁹.

que tousjours en esperance vive,/ Et qu'à son Mecenas il donne tant d'ennuy/ Qu'à la fin il s'en fasche & s'ennuye de luy » [les Muses s'adressant à Fortune] (Lm X 26, v. 198-200).

¹⁴ Cf. la *Prière à la Fortune. A tresillustre et reverendissime cardinal de Chastillon*, dans *Les Hymnes* (1555) : « Car désormais voz vertus serviront/ D'exemple, à ceux qui mes œuvres liront,/ D'estre Mecene & patron des poètes/ En leurs païs, comme icy vous le m'estes [...] / Contre-eschangeant la libéralité/ D'une faveur à l'immortalité » (Lm VIII 104, v. 29-32 et 37-38).

¹⁵ Lm VIII 333, v. 130 (*Second livre des Hymnes*, 1556).

¹⁶ Lm VIII 3, v. 1-2 (*Hymnes*, 1555).

¹⁷ *Carm.*, I, 1, v. 2 : *o et praesidium et dulce decus meum* (« ô toi mon appui, toi ma douce gloire »).

¹⁸ Lm IX 152, v. 156-158. C'est aussi la figure de Pindare qui domine l'ode au cardinal de 1550.

¹⁹ J. Balsamo, « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », p. 74.

LE « MECENAT » SELON HORACE : ESSAI DE SYNTHÈSE

Il y a bien chez Horace le désir conscient et assumé d'inventer une relation aux Grands inédite – et pas seulement de mettre en scène sa relation particulière à Mécène. Deux épîtres consécutives – un effet de construction rare dans les recueils horatiens – « théorisent » ainsi cette relation aux Grands : l'épître à Sceva (I, XVII) et l'épître à Lollius (I, XVIII). Quatre grandes orientations peuvent être retenues. Horace y définit d'abord une nouvelle forme de gloire, mais sans démesure. Il n'est pas nécessairement déshonorant de vouloir plaire aux Grands (« plaire aux premiers d'entre les hommes n'est pas la dernière des gloires »), et c'est même agir « en homme » (*uiriliter*) que de tenter cette « expérience » ou « épreuve » (*experiens*)²⁰. D'autre part, cette relation suppose du côté du protégé une certaine mesure : « Se taire devant son roi sur sa pauvreté rapporte plus que de mendier »²¹. Il faut donc se tenir entre la servilité de l'« amuseur de métier » et la « rudesse rustique », et rechercher tout le temps le juste milieu : « la vertu est le milieu entre deux vices, à égale distance de l'un et de l'autre »²². Cette relation suppose une forme de souplesse : il faut s'adapter aux désirs du grand et surveiller ses propres désirs, ce qui rend l'exercice « redoutable ». Enfin, cette relation exige, paradoxalement de conserver son indépendance : au milieu des occupations courtisanes, il faut continuer à étudier et rechercher la voie de la sagesse²³.

Ces principes réapparaissent dans les pièces adressées à Horace : ce qui caractérise le rapport d'Horace à Mécène, à travers sa poésie, c'est la construction d'une relation éthique singulière entre protecteur et protégé (fondée sur une indépendance mutuelle), expérimentée sur le long terme, aux dépens d'un discours explicite de la sollicitation ou du remerciement (clairement absents chez le poète latin). Dans cette relation privilégiée, en miroir, est élaboré un *éthos* du poète se reflétant dans l'*éthos* de son protecteur – la dimension épideictique du poème ne dépassant jamais sa dimension éthique.

La construction d'une relation éthique poète/protecteur

Pour Horace, la relation entre le poète et son protecteur est fondamentalement éthique en ce qu'elle est fondée sur l'amitié (*amicitia*) : celle-ci suppose une épaisseur temporelle (elle se construit sur le long terme), et donc une scène fondatrice, c'est-à-dire le récit archéologique d'une rencontre placée sous le sceau du destin²⁴ ; l'amitié, depuis cette première rencontre, a pris la forme d'une reconnaissance mutuelle instinctive, proprement hors du commun : « Ton amitié, je ne saurais la donner pour le simple lot d'une chance

²⁰ *Ep.*, I, XVII, 35 : *principibus placuisse uiris non ultima laus est* ; v. 38 : *qui peruenit, fecitne uiriliter ?* ; et v. 41-42 : *Aut uirtus nomen inane est, / aut decus et pretium recte petit experiens uir.*

²¹ *Ep.*, I, XVII, 43-44 : *Coram rege suo de paupertate tacentes / plus poscente ferrent.* Voir aussi v. 44-45 : *distat, sumasne pudenter / an rapias*, « Il y a une différence entre prendre avec réserve et arracher ».

²² *Ep.*, I, XVIII, 2 : *praeberere speciem scurrantis.* ; v. 6 : *asperitas agrestis et inconcinna grauisque* ; et v. 9 : *uirtus est medium uitiorum et utrimque reductum.*

²³ *Ep.*, I, XVIII, 86-87 : *Dulcis inexpertis cultura potentis amici ; expertus metuit*, « C'est chose plein d'attraits, pour qui n'en a pas l'expérience, que de cultiver l'amitié d'un grand ; l'expérience faite, c'est chose qu'on redoute » ; et v. 96 : *Inter cuncta leges*, « Au milieu de toutes ces occupations, tu liras ».

²⁴ Cette scène est rappelée dans *Sat.*, I, VI, 56-64. La forte amitié est professée aux v. 50 et 53. Voir aussi *Ep.*, I, V, 44 : *Nil ego contulerim incundo sanus amico*, « Tant que j'aurai mon bon sens, rien ne sera pour moi comparable au charme de l'amitié » ; et *Carm.*, II, XVII, dans son entier.

heureuse : ce n'est point le hasard qui t'a offert à moi »²⁵. Mécène peut donc être appelé à bon droit « doux ami »²⁶.

Cette relation hors du commun est par ailleurs fondée sur une capacité à distinguer entre « personne publique » et « personne privée » (au sens romain et juridique de ces expressions), c'est-à-dire au fond entre la flatterie et l'amitié. On peut comprendre en ce sens les odes I, XX et III, VIII, deux invitations à boire qui deviennent partage d'événements en commun, ou encore l'ode II, XVII, véritable ode-épître de réconfort. À plusieurs reprises, Horace invite Mécène à mettre de côté sa fonction d'homme public pour « redevenir homme privé »²⁷. Dans l'ode III, XXIX, Horace invite Mécène à quitter Rome pour le rejoindre à la campagne, et échapper aux soucis de l'administration publique.

Cette relation est éthique également en ce qu'elle repose – on a vu l'importance de cette dimension – sur la recherche du « juste milieu » et de la modération, qui doit commander la relation au protecteur et freiner son désir de prodigalité. Il ne faut être ni avare ni excessivement généreux, et cette leçon vaut bien sûr pour l'homme de pouvoir, comme le suggère tel passage de la satire I, I, adressée à Mécène²⁸. L'homme véritablement heureux est celui qui se contente de peu : « Heureux celui auquel la divinité, d'une main économe, a procuré ce qui suffit » ; ou encore « chacun doit prendre sa mesure et s'y tenir »²⁹.

Enfin, cette relation est fondée sur une rhétorique de l'éloge d'un nouveau genre : la gloire du protecteur célébré ne dépend pas de sa naissance, et il convient plutôt de rechercher la vertu intrinsèque de Mécène³⁰. De fait, la louange n'est jamais excessive et elle repose avant tout sur la sincérité : « Je me montrerai digne de tes bienfaits en proportion aussi du mérite de mon bienfaiteur »³¹. Rappelant à Mécène qu'il lui a par le passé juré qu'ils seraient réunis dans la mort, Horace peut bien affirmer : « Je n'ai pas prononcé là un serment trompeur »³².

La construction d'un éthos du poète

C'est entre autres à travers sa relation à Mécène qu'Horace façonne sa *personnalité* de poète. C'est d'abord son humilité qui est mise en avant, c'est-à-dire l'absence d'ambition, qui s'exprime aussi dans le désir constant de retrait du monde : le poète, « resserré » (*contractus*) sur lui-même, cherche à jouir d'une vie simple car libérée des chaînes de toute

²⁵ *Sat.*, I, VI, 52-53 : *Felicem dicere non hoc / me possim, casu quod te sortitus amicum.* Voir aussi *Carm.*, II, XVII, 21 : *utrumque nostrum incredibili modo / consentit astrum*, « Nos astres à tous deux sont unis par une incroyable sympathie ».

²⁶ *Ep.*, I, VII, 12 : *dulcis amice.*

²⁷ *Carm.*, III, VIII, 17 : *Mitte civilis super urbe curas*, « Bannis tes soucis politiques au sujet de la Ville », et v. 26-28 : *parce priuatus nimium cauere / et dona praesentis cape laetus horae, / linque seuera*, « Redviens homme privé ; saisis avec joie les dons de l'heure présente et laisse les pensées austères ».

²⁸ *Sat.*, I, I, 106-107 : *est modus in rebus, sunt certi denique fines, / quos ultra citraque nequit consistere rectum*, « Il est en toutes choses un milieu, des limites déterminées enfin, au-delà et en deçà desquelles ne peut se trouver le bien ».

²⁹ *Carm.*, III, XVI, 43-44 : *bene est cui deus obtulit / parca quod satis est manu* ; et *Ep.*, I, VII, 98 : *Metiri se quemque suo modulo ac pede uerum est.*

³⁰ *Sat.*, I, VI, 23-24 : *Sed fulgente trahit constrictos Gloria curru non minus ignotos generosis*, « La gloire traîne, attachés à son char brillant, les hommes sans naissance aussi bien que les nobles ».

³¹ *Ep.*, I, VII, 24 : *dignum praestabo me etiam pro laude merentis* ; voir aussi le v. 37-39 : *Saepe uerecundum laudasti rexque paterque / audisti coram nec uerbo parcus absens, / inspicere si possum donata reponere laetus*, « Souvent tu as loué ma réserve, tu m'as entendu te donner en face les noms de roi et de père, et mes propos n'en sont pas plus avares quand tu n'es pas là : vérifie si je puis renoncer à tes dons d'un cœur content ». Significativement, les commentateurs humanistes ont eu tendance à privilégier la dimension encomiastique des *Carmina* aux dépens d'autres caractéristiques : voir N. Dauvois, « Rhétorique de l'éloge lyrique d'après quelques commentaires humanistes des *Odes* d'Horace », *L'éloge lyrique*, p. 15-27.

³² Voir *Carm.*, II, XVII, 9-10 : *Non ego perfidum / dixi sacramentum.*

prétention à l'ascension sociale : « Aux petits conviennent les petites choses »³³. C'est dans cette perspective que réapparaît souvent un discours très fort contre la prévoyance excessive, contre la recherche des biens matériels, et surtout contre l'avarice³⁴.

Cette position assure au poète une essentielle liberté, dans son rapport au Grand comme dans son rapport à la poésie : ainsi peut-on comprendre le thème du « congé » donné à la poésie lyrique. C'est pourquoi la relation au Grand relève de l'épreuve, de l'expérience concrète – une expérience difficile, qui ne va pas de soi, mais qui est méritoire³⁵.

Dans sa relation à Mécène, Horace reste à la fois lucide quant à son humble condition et soucieux de sa gloire. Sa lucidité est paradoxalement fondée sur l'auto-ironie : le poète se peint en gladiateur retraité ou en cheval vieillissant, rappelle l'accident mortel auquel il a échappé le jour du triomphe de Mécène, et relate sa métamorphose en cygne de manière très ambivalente³⁶. En même temps, il entretient la conscience aiguë d'une valeur et d'une gloire nouvelles accordées au poète³⁷.

La construction d'un éthos du protecteur

La *personnalité* du protecteur – en l'occurrence Mécène – reflète en partie celle du poète qu'il protège ; en ce sens, la relation éthique nouée entre les deux est en partie spéculaire. À l'humilité du poète répond ainsi celle du Grand : malgré ses prestigieux ancêtres, Mécène ne « froncera pas dédaigneusement les narines » devant les « hommes sans naissance »³⁸. Cette humilité doit aussi le conduire, comme son protégé, à conserver sa liberté : « arrache-toi à toute entrave », lui enjoint ce dernier³⁹. C'est aussi à user d'une science de la générosité mesurée et intelligente qu'est invité Mécène, afin de suivre Horace sur le chemin de la modération : « l'homme de bien, l'homme de sens se déclare prêt à obliger ceux qui en sont dignes, sans ignorer cependant quelle différence il y a entre la monnaie et les lupins »⁴⁰.

Mais au-delà de ce rapport spéculaire, Mécène est aussi un lecteur idéal, un interlocuteur légitime en matière de poésie, surtout quand elle est nouvelle : « Il me plaît, quand j'apporte de l'inédit, d'être lu par de nobles yeux, d'être tenu par de nobles mains »⁴¹. Il est le témoin privilégié de la vocation lyrique d'Horace (comme le souligne l'ode I, 1) mais aussi de ses doutes et revirements (dans l'épître I, VII). Cette compétence est renforcée par le fait qu'il a

³³ *Ep.*, I, VII, 44 : *parvum parva decet* ; dans ce même poème, voir aussi les v. 1-13, où Horace revendique devant Mécène son droit à demeurer à la campagne où « il se ménagera et lira, ramassé sur lui-même » (*ad mare descendet uates tuus et sibi parcat / contractusque leget*). Sur ce thème, voir encore *Sat.*, I, VI, 110-131 ; *Sat.*, II, VI ; et *Carm.*, III, XVI, 21-44.

³⁴ Voir *Sat.*, I, I, 28-100 ; *Carm.*, III, XVI, 1-16 ; *Ep.*, I, I, 33-69 ; *Ep.*, I, VII, 29-39 : fable du renardeau et refus des richesses de l'Arabie.

³⁵ Sur le congé donné à la poésie lyrique, voir *Ep.*, I, I, 10, et *Ep.*, I, VII, 1-13. Sur l'« expérience » du rapport au Grand, voir *Ep.*, I, XVIII, 86-87 (cités n. 23).

³⁶ Voir *Ep.*, I, I, 1-8 ; *Carm.*, II, 17, v. 25-32 ; et *Carm.*, II, XX.

³⁷ Voir *Carm.*, I, I : réflexion générale sur l'état de poète, et sur la gloire (le « lierre ») qu'on peut en attendre ; Horace oppose tous les autres « métiers » à celui de poète. La recherche de l'immortalité est le thème central de *Carm.*, II, XX.

³⁸ *Sat.*, I, VI, 1-6 : *Non quia Maecenas, Lydorum quicquid Etruscos / incoluit finis, nemo generosior est te, / nec quod avus tibi maternus fuit atque paternus / olim qui magnis legionibus imperitarent, / ut plerique solent, naso suspendis adunco / ignotos, ut me libertino patre natum*, « Non, Mécène, si, de tous les Lydiens qui ont jamais habité le pays étrusque, aucun n'est plus noble que toi, si tu as des ancêtres maternels et paternels qui ont commandé jadis de grandes armées, tu n'as point pour cela l'habitude de froncer dédaigneusement les narines devant les hommes sans naissance, tels que moi dont le père était un affranchi ».

³⁹ *Carm.*, III, XXIX, 5 : *eripe te morae*.

⁴⁰ *Ep.*, I, 7, v. 22-23 : *Vir bonus et sapiens dignis ait esse paratus / nec tamen ignorat quid distent aera lupinis*.

⁴¹ *Ep.*, I, XIX, 34-35 : *inuat inmemorata ferentem / ingenuis oculisque legi manibusque teneri*.

lui même l'étoffe d'un auteur – pour raconter, par exemple, les exploits de « César »⁴². Au fond, c'est son regard qui donne cohérence à l'œuvre d'Horace.

C'est finalement à travers les différentes adresses parsemant les poèmes à Mécène que peut être reconstituée la personnalité du protecteur, telle qu'elle est louée du moins par Horace : il est « [son] appui en toutes choses », un « très cher » et « doux ami » et même « la moitié de [son] âme », au point que le poète a pu souvent lui donner les noms de « roi » et de « père » ; « savant », Mécène est d'abord « issu d'aïeux royaux », la « postérité des rois tyrrhéniens », un « chevalier » (et même l'« honneur des chevaliers »), à la fois « parure et support illustres » de la « fortune » d'Horace⁴³.

La construction d'une forme poétique nouvelle de cette relation

La mise en scène de cette relation éthique s'inscrit dans un discours métapoétique remarquable. La relation au protecteur cache d'importants enjeux relatifs à la production comme à la réception de la poésie. L'ouverture de la satire I, I, adressée à Mécène, donne à Horace l'occasion d'insister sur la dimension ludique de l'écriture, sur le principe de la variété et de la libre composition qui préside à la création : la tension entre sérieux et non sérieux cache en fait une stratégie de captation du regard et, au-delà, l'émergence d'un discours de connivence. Horace peut donc revendiquer une inspiration basse, fondée sur le refus de l'épique et de la mythologie⁴⁴.

Le caractère privilégié de la relation entre Horace et Mécène tient aussi au fait que le protecteur est un lecteur idéal, en raison même de sa « noblesse », celle de ses « mains » et de ses « yeux ». Il est le seul à pouvoir goûter la nouveauté absolue de l'œuvre horatienne – contre tous ceux qui imitent sans réfléchir. À l'inverse, le poète rejette « les suffrages d'une plèbe mobile » et fuit les « tribus des grammairiens »⁴⁵. De fait, il s'agit pour lui de circonscrire un lectorat restreint mais de qualité : autrement dit, ne pas chercher à plaire à la foule (*neque te ut miretur turba labores*), mais se contenter d'un petit nombre de lecteurs (*contentus paucis lectoribus*)⁴⁶.

Enfin, parce qu'elle est médiatisée par la poésie, la relation Horace/Mécène permet d'établir un lien entre poésie lyrique et philosophie morale : ce qu'il faut avant tout, c'est vivre dans un présent serein, sans revenir sans cesse sur le passé ou être excessivement préoccupé de l'avenir : « Le présent », conseille le poète à Mécène, « songe à le régler d'un

⁴² *Carm.*, II, 12, v. 9-12 : *tuque pedestribus/ dices historiis proelia Caesaris, / Maecenas, melius ductaque per vias/ regum colla minacium*, « et toi, dans une histoire en prose tu diras mieux [que moi], Mécène, les combats de César et, conduits la chaîne au cou par les rues, les rois menaçants naguère ».

⁴³ Voir *Ep.*, I, 1, v. 103 : *rerum tutela mearum*, « Toi mon appui en toutes choses » ; *Ep.*, I, VII, 12 : *dulcis amice*, « doux ami » ; v. 37 : Horace a souvent donné à Mécène les noms de « roi » et de « père » (*rex paterque*) ; *Ep.*, I, 19 : *Maecenas docte*, « savant Mécène » ; *Carm.*, I, 1, 1-2 : *Maecenas atavis editæ regibus, / o et praesidium et dulce decus meum*, « Mécène, issu d'aïeux royaux, ô toi mon appui, toi ma douce gloire... » ; *Carm.*, I, XX, 5 : *care Maecenas eques*, « Ô toi, chevalier, cher Mécène » ; *Carm.*, II, XVII, 3-4 : *Maecenas, mearum/ grande decus columenque rerum*, « Mécène, parure et support illustres de ma fortune » ; v. 5 : *partem animae*, « la moitié de mon âme » ; *Carm.*, II, XX, 7 : *dilicte Maecenas*, « très cher Mécène » ; *Carm.*, III, XX, 20 : *Maecenas, equitum decus*, « ô Mécène, honneur des chevaliers » ; *Carm.*, III, XX, 1 : *Tyrrhena regum progenies, tibi*, « Postérité des rois tyrrhéniens ».

⁴⁴ Voir *Sat.*, I, I, 1-15, et la chute : *Ne te morer, audi/ quo rem deducam*, « Je ménagerai ton temps, écoute où je veux en venir ». Sur l'inspiration, voir par ex. *Carm.*, II, XII, 3-4 : *mollibus citharae modis*, (les « rythmes sans nerfs de la cithare »).

⁴⁵ Voir *Ep.*, I, XIX, 33-34 (déjà cités n. 41) et v. 35-49. Dans le même esprit, Horace dit se méfier des jugements du peuple, « monstre à mille têtes » (*Belua multorum es capitum*) ou véritable « Protée » (*Quo teneam uoluit mutantem Protea modo ?*) (*Ep.*, I, I, 76 et 90).

⁴⁶ Voir *Sat.*, I, X, 72-75.

esprit serein » puisque « tout le reste est emporté à la manière d'un fleuve tantôt calme tantôt impétueux »⁴⁷. Il convient surtout de ne pas rester soumis aux caprices de la Fortune.

LES MOTIFS HORATIENS DANS LES POEMES A LORRAINE : DISPERSION ET SUBVERSION

Que retient Ronsard de cette topique du lien à Mécène ? Les deux premières pièces adressées au cardinal de Lorraine ne témoignent pas vraiment d'une posture horatienne. Le modèle de l'ode de 1550 est la 5^e *Olympique* de Pindare. Le poète s'y demande quelle « vertu » du cardinal célébrer, sans tenir compte des lieux extérieurs de la louange (les exploits de ses « ayeux », Godefroy de Bouillon par exemple). Ronsard désigne son ode comme un « hymne » : le poème relève ici exclusivement de la louange « altiloque », sans aucune idée de connivence ou de proximité entre celui qui loue et celui qui est loué. On notera cependant, à la fin de l'épode, un discours de la mise en garde, propre à Pindare, dont les enjeux ne sont pas sans rappeler certaines positions horatiennes à l'égard de Mécène : en affirmant que la louange qui égale le héros aux dieux doit aussi prémunir contre le risque d'orgueil, Ronsard revendique une posture de sincérité (une mise en garde aussi audacieuse neutralise toute flatterie) et souligne ce faisant qu'un lien éthique est noué entre celui qui loue (qui ne veut ni ne peut mentir) et celui est loué. L'*Hymne de la justice*, publié cinq ans plus tard, ne fait au fond que répondre à la question posée dans l'ode de 1550 : la « vertu propre » du cardinal est bien la justice, et il n'est pas utile de chanter les hauts faits de la maison de Lorraine pour célébrer Charles. Si l'ouverture de l'hymne peut paraître horatienne dans la recherche de la « qualité intrinsèque » du cardinal aux dépens de tous les lieux extérieurs de l'éloge, son développement (le long mythe de la Justice) n'a lui rien de proprement horatien. La logique épictétique de l'hymne neutralise toute réflexion sur le lien éthique entre le poète et son protecteur, fondé sur l'amitié, la familiarité et une forme de privauté⁴⁸.

Paradoxalement, c'est en mettant en avant un discours de la sollicitation (absent des deux premières pièces, et absent surtout des poèmes horatiens) que Ronsard paraît davantage utiliser les lieux horatiens de l'éloge de Mécène. Dans l'épître de 1556, en effet, on constate non seulement un passage des grands genres de la louange (ode et hymne) à l'épître familière d'inspiration horatienne, mais surtout un passage net du lyrisme encomiastique au discours de requête : le poète demande très explicitement au cardinal une aide matérielle, pour soutenir en particulier son projet de rédaction de *La Franciade*. L'épître s'ouvre sur un lieu typiquement horatien, l'éloge de l'« humilité » du cardinal (sa vertu intrinsèque), qui exclut toute louange extérieure (v. 1-44) :

Mais humble, il ne vous plaist, hault, vous glorifier
Des faitz de vos ayeulx, bisayeulx, & grandz pères,
Ny des gestes nouveaux achevez par vos frères⁴⁹.

Le passage n'a pas de source avérée. Il rappelle cependant l'ouverture de la satire I, VI (v. 1-6) louant l'humilité de Mécène qui, malgré de prestigieux ancêtres, ne dédaigne pas de

⁴⁷ *Carm.*, III, XXIX, 32-33 : *Quod adest memento/ componere aequus ; cetera fluminis/ ritu feruntur, nunc medio aequore/ cum pace delabentis Etruscum/ in mare, nunc lapides adesos...* Dans cette ode, où Horace invite Mécène à venir à la campagne se reposer des soucis que lui donne l'administration de l'empire, les strophes 7 à 16 sont un appel à ne pas demeurer soumis aux caprices de la Fortune. Sur la quête du « bien moral » par le poète, voir aussi *Ep.*, I, I, 10-27.

⁴⁸ Sur l'ode de 1550 et l'*Hymne de la Justice*, voir J. Balsamo, « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », p. 64-66.

⁴⁹ Lm VIII 330, v. 42-44 (*Epître*, 1556). Sur l'*Epître* voir J. Balsamo, « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », p. 66.

fréquenter des « hommes sans naissance » comme Horace⁵⁰. Mais là où Horace enchaîne ce développement à une réflexion sur la vraie gloire (qui ne repose pas sur la naissance), sur l'amitié (avec Mécène) et à l'éloge d'une vie simple, Ronsard articule cet exorde au thème de la poésie assurant l'immortalité mieux que les autres arts (v. 81-118). Significativement, la première occurrence du nom Mécène est associée à une mise en garde au fond très peu horatienne :

Donq afin, Monseigneur, qu'un tel malheur n'enmure
Vous & vostre renom soubz mesme tombe obscure,
Vous debvez à l'envy vostre maison garnir
D'hommes, qui scauront bien voz vertus maintenir,
Hardis, contre la mort, qui les Princes enmene :
Tel à Rome jadis s'apparut un Mécène,
Qui, pere, entretenoit les plus gentilz espritz,
Pour enrichir son nom de leurs nobles escritz :
Il ne fut point desceu de sa belle esperance,
Ny ne sera jamais, il vit par souvenance
Autant que son Auguste, & encore aujourd'huy
Les Princes bienfaicteurs se surnomment de luy⁵¹.

La question de l'immortalité donnée aux Grands par la poésie n'est jamais mentionnée dans les poèmes adressés à Mécène. Ronsard, lui, intègre au contraire l'*exegi monumentum* à son discours d'éloge, pour transformer l'humilité du cardinal en possible générosité, et infléchir son propos vers la sollicitation – là où Horace maintient une distance⁵².

La suite de l'épître présente un même infléchissement du discours horatien, dont plusieurs lieux apparaissent en filigrane. Dans les v. 141-186, Ronsard développe un discours de conseil : comment choisir son entourage ? Comment éviter les flatteurs et les « petiz courtisaneaux » (v. 165) ? Mais, note le poète, le cardinal est capable de lui-même de faire cette distinction. Cette même qualité est relevée par Horace dans l'épître I, 7, où elle renvoie implicitement à Mécène : « L'homme de bien, l'homme de sens se déclare prêt à obliger ceux qui en sont dignes, sans ignorer cependant quelle différence il y a entre la monnaie et les lupins »⁵³. Le vrai protecteur sait non seulement distinguer entre ceux qui méritent et ceux qui ne méritent pas de récompense, mais il sait aussi distinguer entre les bienfaits de valeur et les autres. Plus loin, Ronsard donne à voir, à la manière d'Horace, la scène fondatrice de la première rencontre avec le cardinal – suivie d'une première requête –

⁵⁰ Voir *supra* n. 38.

⁵¹ Lm VIII 333, v. 119-130 (*Epistre*, 1556).

⁵² Dans le livre III des *Carmina*, le poète latin prend en effet soin de distinguer entre l'ode 29, une longue ode morale adressée à Mécène, et l'ode 30, chant de l'*exegi monumentum*, adressée à Melpomène, où le poète parle de sa propre immortalité. En même temps, cette dernière ode fait explicitement écho à l'ode 1 du livre I (adressée à Mécène) par l'emploi du même mètre, l'asclépiade mineur (ce sont les deux seuls exemples d'emploi de ce mètre). L'identité formelle accentue paradoxalement la distance.

⁵³ Voir Lm VIII 334-335 et *Ep.*, I, VII, 22-23 : *Vir bonus et sapiens dignis ait esse paratus / nec tamen ignorat quid distent aera lupinis*. C'est l'absence d'une telle compétence que Ronsard critiquera cependant plus tard, dans l'*Elegie au seigneur L'Huillier* du premier livre des *Poemes* (*Œuvres*, 1560) : « J'ay practiqué l'advis (comme un bon artizan)/ De meint seigneur & prince & de meint courtizan,/ Et n'en ay point trouvé qui ait l'ame si plaine/ D'excellentes vertus qu'un Charles de Lorraine,/ Doux, courtoys, & bening, le Mœcene & l'appuy/ Des Muses, & de ceux qui s'approchent de luy./ Sy est-ce toutesfois que sa prudence haulte/ Commet sans y penser une moyenne faulte,/ C'est de n'avancer point (encor qu'ilz soyent absens)/ Ceux que par leurs escrits il a tousjours pressens,/ Et chasser loing de luy ces ventreuses harpies,/ Qui n'ont jamais de bien les mains croches remplies,/ Et le donner à ceux qui le meritent bien :/ Car le bien mal party ne profite de rien [...] » (Lm X 297, v. 91-104).

lorsque tous deux étaient condisciples au collège de Navarre (v. 187-232). La première qualité relevée est l'*humanité* du cardinal (son « humaine douceur », v. 217), puisqu'il sait rester accessible malgré sa grandeur (« Ainsy, pour vous penser trop superbe & trop fier/ En vostre humanité je ne m'osoys fier », v. 213-214). À la fois solennelle et humaine, cette première rencontre est surtout placée, comme chez Horace, sous le signe de l'« amitié » (v. 223 et 230) ; elle n'est donc pas sans rappeler celle décrite dans la satire I, VI (v. 45-64)⁵⁴.

Mais là encore, ces thèmes en apparence très horatiens ouvrent sur un type de discours qui l'est nettement moins : celui du remerciement, d'abord au nom de Jean Dorat (v. 233-264), effectivement soutenu par le cardinal de Lorraine, puis au nom de Ronsard lui-même (v. 265-304). Dans ce contexte, la deuxième occurrence du nom Mécène apparaît à nouveau quelque peu dévoyée :

Mais avant que vous rendre un grand Mercy du bien
Que j'ay receu par vous, & du quel je n'ay rien,
J'oseray, s'il vous plaist, prendre la hardiesse
De vous remercier de l'honneste largesse,
Que naguieres d'Orat a receu par voz mains :
Tel acte genereux passe ceux des Rommains,
D'Auguste & de Mecene, & si je l'osois dire
Surmonte l'apareil du marbre & du porfyre
Dont vous enrichissez la grotte de Meudon⁵⁵.

À partir de là, tout le discours ronsardien se résume à une demande d'aide matérielle et financière pour la rédaction de *La Franciade* (v. 377-418). Ce contexte épique explique la mention de Virgile – non d'Horace ! – soutenu par Auguste (v. 393-394). Un dernier passage semble confirmer cette logique du détournement du discours horatien. Évoquant la nécessité, dans la composition d'une épopée, de « repolicer » (v. 404) en permanence son texte (un terme à la résonance toute horatienne) et donc de ne pas vivre dans une gêne matérielle, Ronsard se défend pourtant d'être trop gourmand, soulignant au contraire sa capacité à se contenter de peu :

Je ne veux seulement qu'un médiocre bien
Pour mieux philosopher à mon aise, aussi bien
Dedans dix ou douze ans il faudra que je meure⁵⁶.

La référence horatienne est ici explicite (*Carm.*, II, X, 5 : *auream mediocritatem*), et elle rappelle d'autres poèmes adressés à Mécène, notamment l'ode III, XVI, dont la formule finale (v. 43-44) rappelle le lien entre le bonheur et le contentement de peu⁵⁷. Mais là où chez Horace, il y a un vrai refus de l'abondance matérielle, chez Ronsard (jusqu'au v. 472), cette mention du « médiocre bien » ouvre paradoxalement un discours du manque, une plainte devant la gêne matérielle.

Les deux dernières références implicites à Horace, dans la péroraison de l'épître, ne modifient guère le discours très fort de la sollicitation : la figure du poète en retrait à la campagne et le portrait très horatien d'un cardinal-mécène devenu un « père doux » entouré de poètes soutiennent en fait une promesse :

⁵⁴ Voir Lm VIII 335-337 (*Epistre*, 1556) et, pour Horace, *supra* n. 23. Sur la « douceur » de Mécène voir aussi *Ep.*, I, VII, 12 : *te, dulcis amice*.

⁵⁵ Lm VIII 337, v. 233-241.

⁵⁶ Lm VIII 345, v. 425-427.

⁵⁷ Voir *supra* n. 28.

Vous me verrez un jour plus hautement jouïer,
S'il vous plaist d'un bon œil pour vostre m'advouïer,
Non pas au rang nombreux de voz protenotaires,
Car les champs, & les boys, & les lieux solitaires,
Et les prez, où le Loir parmy les herbes court,
Me plaisent beaucoup plus que le bruit de la court [...].
Ma Muse quelquefois sera de vous aymée,
Puis que vostre faveur est toute acoustumée
D'atirer doucement les Poëtes chez vous,
Non pas comme seigneur, mais comme pere doux⁵⁸.

Cette promesse est celle de la prochaine publication d'un « livre » célébrant le « nom » du cardinal.

Les quatre sonnets adressés au cardinal entre 1556 et 1559 ont une tonalité très peu horatienne. Ronsard y concentre la louange du cardinal et de ses frères, en fonction de circonstances diverses. Le premier sonnet de 1559 peut même être considéré comme l'apothéose du cardinal (candidat à la papauté), et dans le dernier de la même année, c'est plutôt à Ennius chantant les exploits de Scipion que se compare le poète – lequel promet aussi une épopée à la gloire des Guise⁵⁹.

C'est dans l'*Hymne de tresillustre prince Charles cardinal de Lorraine* de 1559 que Ronsard renoue avec le discours de sollicitation, qui prend ici explicitement « la forme d'un échange » (J. Balsamo) : le soutien du cardinal sera récompensé par une « autre chanson » (v. 520-522), c'est-à-dire une œuvre de longue haleine (l'épopée déjà promise ?) consacrée à l'ensemble des Guise. Comme dans l'épître, la louange du cardinal repose sur toutes les ressources de la narration, mais au lieu de faire le récit de ses propres attentes, Ronsard énumère les mérites du cardinal et surtout les épisodes remarquables de sa vie⁶⁰.

L'exorde de l'*Hymne*, où Ronsard affirme la nécessité impérieuse de louer le cardinal, repose, comme dans l'épître, sur l'opposition entre les « lieux » extérieurs de la louange (à écarter) et la « vertu propre » du cardinal à mettre en évidence. Mais Ronsard n'identifie pas cette vertu et mentionne simplement la « valeur » de son destinataire :

Pour ne farder mes vers d'une menteuse grace,
Je ne veus emprunter les titres de ta race [...],
Ta valeur te suffit sans que d'ailleurs te vienne

⁵⁸ Lm VIII 348, v. 481-485 et v. 499-502. Sur la figure du poète retiré à la campagne, voir *Ep.*, I, VII et *Carm.*, III, XVI, et *supra* n. 33 et 47. L'expression « père doux » peut apparaître comme la synthèse de deux adresses horatiennes à Mécène, *doux ami* et *père* (cf. *Ep.*, I, VII, 12 et 37) : voir *supra* n. 43.

⁵⁹ Dans le sonnet « Delos ne reçoit point d'un si joyeux visage » (1556 ; voir Lm VII, 302-303), Ronsard accueille le cardinal à son retour de Rome (octobre 1556), et célèbre le succès de sa mission auprès de Paul IV. Le Cardinal est comparé à Apollon : tous deux sont capables d'interpréter les secrets des rois, mais le premier dans un langage clair et accessible. Le sonnet « Le monde ne va pas, comme dict Epicure » (1559 ; voir Lm X, 71) célèbre, au-delà du cardinal, toute la maison de Lorraine qui sait « régir » la France non par hasard – comme dans la physique épicurienne – mais bien par « raison » et par « art ». C'est à travers son père – Claude de Guise – et son frère aîné – François, qui a repris Calais aux Anglais en janvier 1558 – qu'est loué le cardinal dans le sonnet « Le fils d'un père prend sa forte naissance » (1559 ; voir Lm X, 72). Enfin, le sonnet « Prelat, bien que nostre age aille tout de travers » (1559 ; voir Lm X, 82) s'inscrit dans le contexte des victoires militaires du duc de Guise (juillet 1558) : en dépit de l'âge de Fer, Ronsard, tel Ennius, continue de chanter le cardinal – et à travers lui son frère, nouveau Scipion.

⁶⁰ Sur l'*Hymne* et sa *Suyte*, voir J. Balsamo, « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », p. 66-67. Si un tel développement biographique est rare chez Horace, on notera cependant que le modèle principal de l'*Hymne*, le *Panegyrique de Messala* attribué à Tibulle, a peut-être inspiré le poète calabrais dans ses *Épîtres*.

Un étrange vertu pour illustrer la tienne⁶¹. (genre de « vertu »)

Le rejet de l'« étrange vertu » est surtout l'occasion pour Ronsard de mettre en avant sa sincérité, un peu à la manière d'Horace affirmant ne pas tenir des propos « plus avars » en l'absence de Mécène⁶². Si la « valeur » du cardinal n'est pas encore précisée, Ronsard prend soin d'en souligner la dimension proprement hors du commun en suggérant que la manière dont elle inspire le poète le place d'emblée « loin du peuple bas » :

Moy a qui ta louange eschaufe la pensée,
Des fureurs d'Apollon sainement offensée,
Que loing du peuple bas les Muses ont ravi [...]⁶³.

Si ce thème de l'élection du poète est un lieu commun dans les années 1550-1560, il résonne aussi de manière singulière dans une pièce adressée à un nouveau Mécène : se placer avec son protecteur « loin du peuple bas », c'est rappeler le thème horatien du lectorat restreint, des « nobles yeux » (de Mécène, du cardinal) seuls capables d'apprécier la nouveauté poétique⁶⁴. Ronsard, qui promet une œuvre *nouvelle* au cardinal, perçoit et désigne ce dernier de plus en plus comme un lecteur de qualité – dans la mesure aussi où, comme Mécène susceptible de relater les exploits de César, le cardinal est aussi l'auteur virtuel de ses propres exploits : « Aussi faut que ta plume/ Ecrive hautement de toymême un volume »⁶⁵.

À partir du v. 125, Ronsard enchaîne les motifs de louange, insistant particulièrement sur l'éloquence du cardinal, sur son sens de la diplomatie, sa capacité à régler les « affaires de France » (v. 142). Or, cette insistance sur l'action publique du cardinal est l'occasion pour le poète, plus loin, d'inviter son destinataire à quitter pour un temps les affaires, afin d'y revenir plus dispos :

Aussi ne faut toujours languir embesongné
Soubs le soucy publicq, ny porter ranfrongné
Toujours un triste front, il faut qu'on se defache
Et que l'arc trop tendu quelque fois on delache [...].
Après un froid yver un printemps adoucy
Renaist avec ses fleurs, il nous faut vivre ainsy,
Et chercher les plaisirs aux ennuyz tous contraires,
Pour retourner apres plus dispos aux affaires⁶⁶.

Ce passage – sans source avérée – n'est pas sans rappeler les invitations pressantes d'Horace à Mécène dans l'ode III, VIII : « bannir les soucis politiques au sujet de la Ville » et « redevenir homme privé »⁶⁷. Dans le même sens, Ronsard propose un nouveau récit de sa première rencontre avec le cardinal (v. 605-638), insistant davantage que dans l'*Épître* de 1556 sur le caractère fatal (et non hasardeux) de celle-ci : « Que je m'estime heureux d'estre né de ton age ! »⁶⁸. De cette proximité originare, de cette *expérience* (au sens horatien) de la grandeur de Charles, le poète tire le privilège de louer sans flatter :

⁶¹ Lm IX 31, v. 37-38 et 41-42 (*Hymne*, 1559).

⁶² Sur la revendication horatienne de la sincérité, voir *supra* n. 31 et 32.

⁶³ Lm IX 30, v. 25-27 (*Hymne*, 1559).

⁶⁴ Voir *supra* n. 41 et 45.

⁶⁵ Lm IX 32, v. 57-58 (*Hymne*, 1559). Sur Mécène relatant les exploits de César, voir *supra* n. 42.

⁶⁶ Lm IX 54, v. 459-462 et 55, v. 467-470 (*Hymne*, 1559).

⁶⁷ Voir *supra* n. 27.

⁶⁸ Lm IX 62, v. 605 (*Hymne*, 1559). Sur la fatalité de la rencontre Horace/Mécène, voir *supra* n. 25.

Je ne suis point flatteur te donnant telle gloire,
Celluy qui t'a congneu, celluy me pourra croire,
Et non le peuple sot que la vertu ne poingt,
Qui n'approche de toy & ne te congnoit point
Car volentiers l'esprit d'un personnage rare
Ne veut s'accompagner de la tourbe barbare⁶⁹.

Plus que l'*Epistre* de 1556, l'*Hymne* de 1559 paraît développer le lieu de la privauté poète/protecteur et surtout celui de la reconnaissance mutuelle. En dépit de son caractère parfois artificiel, quelque peu flatteur ou courtisan – défauts souvent relevés par la critique – l'*Hymne* de 1559 cherche à rendre plus sensible la relation éthique entre le poète et son (possible) protecteur. Il est donc naturel que dans ce long poème en forme de bilan, le cardinal de Lorraine paraisse *accomplir* ou *achever* la figure de Mécène, d'abord en dépassant le Mécène historique :

Tu as un doux acueil qui les honneurs attire,
D'un petit clin de teste, & d'un petit sourire :
Tu portes au meintien l'habillement pareil,
Ny trop haut d'ornement, ny trop bas d'appareil,
Non comme Mecenas trop lache ou manifique,
Ou comme avoit Caton trop grossier ou rustique
Mais comme bien seant à ton autorité
Gayment entremellé d'une severité.
Tu es doux & courtoys, non remply d'arrogance,
Et Prince tresfacille à donner audience
Débonnaire & clement, & ce poinct gracieux
Seul entre tes bontez te fait egal aux Dieux⁷⁰.

puis, dans un second temps, en le réincarnant comme « secours », « appuy », et « père treshumain » des poètes⁷¹. Ce dernier passage, déjà cité, constitue d'ailleurs presque une synthèse de toutes les adresses d'Horace à Mécène.

Si l'*Hymne* de 1559 témoigne encore des espoirs réels de Ronsard (en ce sens, l'*Hymne* et l'*Epistre* sont très proches, le premier poème insistant plutôt sur l'*éthos* du protecteur, le second sur l'*éthos* du poète), la *Suyte de l'Hymne* fait déjà voir les premiers signes du « désenchantement » de Ronsard. Écrit comme une sorte de « codicille » (J. Balsamo) à l'*Hymne*, la *Suyte* rend compte d'une nouvelle urgence : après la mort de son protecteur naturel – Henri II – Ronsard y formule plus fortement et plus explicitement une demande de « salaire » au cardinal (une protection directe sous forme d'une commande) et une nouvelle intercession auprès du nouveau roi en faveur de *La Franciade*. De fait, ce n'est pas à Horace que Ronsard se compare à la fin du poème, mais bien à Pindare, Bacchylide et Simonide, trois figures de poètes « salariés » :

Pardonne moy, si trop hardi je suis,
Si d'un escrit importun je poursuis
Quelque avantage : & que vaudroit de faire
Honneur aux Rois, qui n'auroit du salaire ?⁷²

⁶⁹ Lm IX 64, v. 633-638 (*Hymne*, 1559).

⁷⁰ Lm IX 65, v. 649-656 (*Hymne*, 1559).

⁷¹ Voir les vers cités *supra* p. 3 de Lm IX 70, v. 743-748 (*Hymne*, 1559).

⁷² Lm IX 152, v. 151-154 (*Suyte*, 1559).

Dans ce contexte, le réemploi du motif horatien des « richesses de l'Arabie » refusées au profit de peu de chose paraît encore plus décalé : « Je ne quiers pas les moissons d'Arabie,/ De peu de chose on passe ceste vie »⁷³. Chez Ronsard, il n'y a pas de vrai discours contre la vanité de la richesse et pour la vie simple et frugale comme chez Horace, bien au contraire (le motif des « richesses de l'Arabie » est suivi de l'image, parlante, du chien poursuivant une alouette et n'avalant que du vent, v. 131-144).

Mais c'est surtout à la fin de la première partie du poème – après une nouvelle relation élogieuse des derniers bienfaits publics du cardinal – que le poète utilise pour la première fois le procédé de l'autoportrait ironique dans un passage qui, s'il n'a pas de source avérée, fait peut-être écho au tout début de l'épître I, I. Abordant la question de sa relation à son protecteur, Ronsard formule une sorte de demande de congé à travers une double image :

Il est bien temps comme à ses vieux gendarmes
Que lon me face exempt de porter armes,
Tout maladif & caduc qui ne puis
Vivre long temps, si libre je ne suis [...].
Or fay moy donc comme au cheval guerrier
Qui souloit estre au combat le premier :
S'il devient vieil, il ha dedans l'estable
Des grands Seigneurs une place honorable,
Et est montré de tous costez au doy
Pour avoir faict services à son Roy⁷⁴.

Si la figure du « vieux gendarme » à remettre au combat est peut-être un peu éloignée du gladiateur retraité d'Horace (v. 1), le « cheval guerrier » devenu vieux et montré du doigt rappelle plus clairement le *senescentem equum* du v. 8⁷⁵. Chez Horace, cette double image du travail poétique traduit une exigence de lucidité et une revendication de liberté. L'autodérision relève moins d'une posture de complaisance que de l'affirmation ludique d'une autonomie.

La mise en avant de ce motif horatien chez Ronsard est au contraire révélateur d'un sentiment de crise de l'inspiration, auquel s'ajoute un profond désarroi devant le silence du cardinal de Lorraine. L'image du « vieux cheval guerrier » réapparaît en effet dans un sonnet de 1560 adressé à Lorraine, et soulignant avec une certaine amertume à la fois la perte de toute « ardeur » poétique et le regret de ne pas avoir été un cheval fougueux entre les mains d'un maître glorieux :

Monseigneur, je n'ay plus ceste ardeur de jeunesse
Qui me faisoit chanter les passions d'amour :
J'ay le sang refroidy, le jour suivant le jour

⁷³ Lm IX 151, v. 129-130. Voir *Ep.*, I, VII, 36 : *nec otia diuitiis Arabum liberrima muto*, « [Je ne suis pas homme] à échanger pour les richesses de l'Arabie la pleine indépendance de mes loisirs ».

⁷⁴ Lm IX 150, v. 117-120 et 151, v. 123-128 (*Sytle*, 1559).

⁷⁵ *Ep.*, I, I, 1-4 et 7-9 : *Prima dicte mihi, summa dicende Camena, / spectatum satis et donatum iam rude quaeris, / Maecenas, iterum antiquo me includere ludo ? / non eadem est aetas, non mens. [...] Est mihi purgatam crebro qui personet aurem : / « Solue senescentem mature sanus equum, ne / peccet ad extremum ridendus et ilia ducat »*, « Toi qu'ont nommé les premiers accents de ma Camène et que devront nommer les derniers, tu prétends Mécène, m'enfermer de nouveau dans mon ancienne salle d'escrime, moi, gladiateur assez vu et déjà gratifié de la baguette ? Mon âge n'est plus le même, ni mon esprit. [...] Il est une voix qui, fréquemment, fait retentir ces mots à mon oreille épurée : « Aie le bon sens de dételer à temps ton cheval qui vieillit, de peur que, au milieu des rires, il ne bronche à la fin et ne fasse haleter ses flancs » ».

En desrobant mes ans les donne à la vieillesse.

Plus Phœbus ne me plaist, ny Venus la Déesse,
Et la Grecque fureur qui bouillonna autour
De mon cœur, qui estoit son fidele séjour,
Comme vin escumé sa puissance r'abaisse.

Maintenant je ressemble au vieil cheval guerrier,
Qui souloit couronner son maistre de Laurier :
Quand il oit la trompette, il est d'ardeur espris,

Et courageux en vain se pousse en la carriere :
Mais au lieu de courir, demeure seul derrière,
Et r'apporte au logis la honte pour le pris⁷⁶.

Très loin de l'usage auto-ironique et malicieux qu'en fait Horace, ce « vieux cheval guerrier » ronsardien est le signe d'une profonde aigreur, et d'une guerre sans gloire⁷⁷. On ne s'étonnera donc guère de la tonalité négative dominant *Le Procès* (un titre en lui-même significatif), la dernière pièce adressée à Lorraine, sorte de « conclusion des relations entre le poète et le cardinal » (J. Balsamo), dans le double contexte de la disgrâce du cardinal (après l'assassinat du duc de Guise) et d'une crise de l'inspiration⁷⁸.

Dans cette « épître » (J. Balsamo) de 240 alexandrins, Ronsard développe la fiction d'un procès entre lui-même (en position de « demandeur », et assisté de Calliope) et le cardinal, accusé par l'avocat du demandeur de n'avoir pas tenu la promesse qu'il avait faite à Ronsard (v. 29-42). Est alors proposé le récit des relations entre le poète et le prélat (v. 43-144), avec le rappel des pièces composées à la louange du cardinal et une insistance calculée sur le fait que le poète a été un solliciteur plein de discrétion (v. 145-154). L'avocat met surtout en avant sur le préjudice subi (v. 163-176). La péroraison consiste en une déploration générale de la misère dans laquelle se trouvent les poètes (v. 177-226). Mais ce procès est inique : l'accusé n'a pas le droit à la parole (v. 259-264).

Si le principe du procès parodique n'est pas propre à Horace – même si domine chez ce dernier un très fort imaginaire juridique – Ronsard profite de cette dernière pièce, plus sévère à l'égard du cardinal, pour détourner un dernier « lieu » horatien du rapport à Mécène. Si le cardinal de Lorraine est invité à comparaître à ce procès fictif, c'est en effet comme « personne privée » et non comme « personnage public » :

Mais il faut penser estre un d'entre le vulgaire,
Et *personne privée* : autrement mon affaire
Auroit mauvaise issue, & sans heureux succès

⁷⁶ Lm X 336. Les années 1559-1560 sont marquées par la publication d'un certain nombre de poèmes du « désenchantement ».

⁷⁷ Fréquente chez Du Bellay, l'image garde aussi en partie sa tonalité auto-ironique proprement horatienne, notamment dans *Les Regrets* ; voir les *Œuvres de l'invention de l'auteur* (1552), XIV, « L'Adieu aux Muses, pris du latin de Buccanan », v. 140-143 : « Donne congé, toy qui es fin, / Au cheval qui vieillist, afin / Que pis encor ne luy advienne, / Et que poussif il ne advienne » ; *Regrets* (1558), XVIII, v. 12-14 : « Mais tu me respondras : donne, si tu es sage, / De bonne heure congé au cheval qui est d'aage, / De peur qu'il ne s'empire, et devienne poussif » ; et *Regrets*, XXXV, v. 5-8 : « Le vieil cheval se voit à la fin deslier, / Pour ne perdre l'haleine, ou quelque honte acquerre, / Et pour se reposer du travail de la guerre, / Se retire à la fin le vieillard chevalier ».

⁷⁸ Sur *Le Procès*, voir J. Balsamo, « Ronsard et l'éloge lyrique du cardinal de Lorraine », p. 73-74, et H. Lindner, « Rhétorique, poésie, mécénat : le *Procès* de Ronsard contre le cardinal de Lorraine », *Le Mécénat et l'influence des Guises*, éd. Y. Bellenger, Paris, Champion, 1997, p. 405-423.

Je serois en danger de perdre mon proces [...]»⁷⁹.

Si l'imitation directe est improbable, on ne peut pas ne pas penser à l'injonction de l'ode III, VIII : *parce priuatus nimium cauere* (« Redeviens homme privé », v. 26) et, d'une manière générale, au désir fréquent chez Horace de faire échapper Mécène à ses obligations publiques⁸⁰. Le mot *priuatus* est récurrent dans l'œuvre d'Horace où, dans son opposition à *publicus*, il a notamment le sens négatif de « ce qu'un individu est autorisé à faire hors des devoirs qu'imposent les fonctions associées à la sphère publique »⁸¹. Sur un plan social, la sphère romaine du *privé* renvoie donc moins strictement à la notion d'individu qu'à un espace de relative liberté : quand Horace et Mécène partagent cette même sphère privée, c'est leur autonomie mutuelle – et donc, en bonne logique horatienne, leur amitié – qui s'en trouve renforcée. Là encore, Ronsard renverse la relation Horace/Mécène : exiger du cardinal de Lorraine de redevenir « homme privé », c'est précisément le *priver* de ses protections et fonctions d'homme public (c'est le sens négatif de *priuatus* en latin) dans le but de l'affaiblir, notamment juridiquement – les obligations et les promesses dépendant du droit privé, dans le droit romain comme dans le droit coutumier d'Ancien Régime.

Si la figure (historique et symbolique) de Mécène est logiquement très présente dans l'œuvre ronsardienne des années 1550-1560, au moment où le jeune poète cherche à susciter ou consolider de puissants soutiens, la nature strictement horatienne de la référence n'est pas toujours facile à mettre en évidence : il faut reconnaître que la dimension éthique très singulière par laquelle Horace caractérise sa relation à Mécène est relativement étrangère au caractère que Ronsard cherche d'abord à manifester dans son rapport aux Grands, et plus particulièrement au cardinal de Lorraine. La capacité horatienne à conserver quelque distance en s'appuyant notamment sur un usage subtil de l'auto-ironie (gage de lucidité) ne trouve que peu d'écho chez Ronsard. Pourtant, si les pièces de 1550-1561 ne laissent voir aucun emprunt *direct* à Horace, on ne saurait sous-estimer la présence « périphérique » de motifs horatiens : c'est bien ce travail (ludique) de *l'allusion* qui permet au poète vendômois de subvertir en partie la représentation du rapport entre Horace et Mécène, renversant l'éthique horatienne de la modération et de l'indépendance mutuelle en une quasi constante rhétorique de la sollicitation. Il convient cependant de ne pas généraliser cette conclusion : dans la mesure où, chez Ronsard comme chez Horace, la relation au Grand relève en partie d'une logique spéculaire, c'est bien l'*éthos* du cardinal de Lorraine qui explique à la fois l'insistance dans la requête et le relatif désenchantement des poèmes ronsardiens. Aussi faudrait-il, par exemple, analyser avec la même méthode, à la même lumière horatienne, la relation poétique et éthique entre Ronsard et Jean Brinon – ce dernier « vrai lecteur » de Ronsard, comme Mécène le fut d'Horace.

⁷⁹ Lm XIII 18, v. 15-17 (*Le Procès*, 1565).

⁸⁰ Voir *supra* n. 27.

⁸¹ Sur le sens de *priuatus* chez Horace, voir Cl. Auger, « *Priuatus* chez Horace et dans sa première réception : le mot et ses échos », *L'invention de la vie privée et le modèle horatien* (à paraître aux Classiques Garnier, sous la dir. de N. Dauvois).